

BnF : Déclaration liminaire de la FSU et de SUD Culture au CHSCT de « reprise » du 7 mai 2020.

**Sections FSU et SUD Culture
de la Bibliothèque nationale de France**

Déclaration liminaire au CHSCT BnF du 7 mai 2020

« Nous – organisations soussignées FSU et SUD Culture – prenons toute la mesure du contexte de pandémie mortelle qui frappe la population et en particulier ses composantes les plus fragiles et les plus démunies.

Un confinement a été soudainement décrété par le gouvernement le 16 mars dernier face à l'imminence d'une catastrophe sanitaire dont la survenue aurait, si elle n'avait été provisoirement enrayée, anéanti ce qui demeure d'un système de santé laminé par trente ans de politiques néo-libérales. Aujourd'hui, la décrue des cas de contamination et des décès est sensible mais encore insuffisante quand de nouvelles infections sont diagnostiquées par milliers chaque jour. En dépit de cela, le gouvernement a pris la décision de déconfiner la population à partir du 11 mai, dans le but de la remettre au travail, en balayant toute incertitude et subordonnant la santé publique aux injonctions politiques et économiques exigeant le redémarrage coûte que coûte de la production.

C'est dans un tel contexte extrêmement dangereux et incontrôlable que la décision d'appeler les agents à reprendre

à marche forcée l'activité à la BnF, afin de pouvoir rouvrir l'établissement au début du mois de juillet, a été prise par la direction avec l'accord de ses tutelles. En outre, la direction semble considérer le CHSCT comme une simple chambre d'enregistrement. En effet, une partie du plan de reprise détaillé a commencé à circuler dans les départements bien en amont du CHSCT, alors même que celui-ci n'en avait aucun document, ni même un ordre du jour. De même, la date très tardive de la tenue de l'instance et très rapprochée de la réouverture de la BnF démontre le peu de considération de la direction pour les remarques des organisations syndicales. Pourtant, en pleine pandémie mortelle, le CHSCT n'a jamais eu autant d'importance et tous les moyens doivent lui être donnés pour exercer pleinement ses missions.

La première question qui nous préoccupe concerne la possibilité de cette reprise notamment au regard de l'absence de réponse suffisante au problème des transports en Île de France. En effet, quelles que soient les annonces faites pour tenter de rassurer les usagers, chacun comprend, à l'instar des médecins qui seront potentiellement confrontés à la survenue d'une deuxième vague, que la saturation des transports franciliens dont le nombre sera réduit et dans lesquels les gestes barrières seront quasiment impossible à exercer, est inévitable.

Du reste, les contraintes imposées par une multitude de facteurs ajoutés tels que la peur et l'angoisse, l'incertitude, le manque de repères, les incohérences incessantes des politiques publiques en matière de prévention constituent déjà un motif d'épuisement et de souffrance morale : qu'en sera-t-il s'il faut y ajouter les trajets pour aller et revenir du travail ? Combien de temps nos collègues pourront-ils tenir sous l'effet d'une telle pression alors que nombre d'entre-eux sont déjà au bout de leurs forces ?

Ce sont des dizaines puis des centaines de nos collègues, particulièrement celles et ceux qui ne peuvent pas télétravailler, donc une partie conséquente des agent.es de catégorie C, qui n'auraient plus d'autre choix que d'être exposés au danger grave et imminent de l'infection au COVID19 et qui devraient risquer leur vie après avoir été fragilisés par deux mois de confinement – pour venir travailler sous la menace d'une contamination. Une telle prise de risque, quand l'activité d'une bibliothèque encore fermée à ses publics ne constitue pas, d'évidence, une priorité nationale, est pour nous inacceptable.

Nous vous le disons sans la moindre hésitation : une reprise précipitée le 11 mai pourrait avoir des conséquences dramatiques pour les agents publics dont vous avez la charge et la responsabilité. Le principe d'humanité qui fonde notre engagement syndical commande que nous vous demandions de surseoir à la reprise de l'activité de la BnF tant que des garanties solides établissant la décrue réelle et effective de la pandémie ne sont pas disponibles. »

